

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 11 Avril 2008

Le onze avril deux mille huit à dix huit heures, le conseil de communauté de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARIZE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie du Mas-d'Azil, siège de la collectivité.

Monsieur LOUBET Léon, le plus âgé des membres du conseil de communauté, a pris ensuite la présidence. Le conseil de communauté a choisi pour secrétaire M. REY Didier.

Il est ensuite procédé à l'élection du président.

ELECTION DU PRESIDENT

Raymond BERDOU est candidat à la présidence de la Communauté de Communes de l'Arize

Premier tour de scrutin

Le Président de séance, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales invite le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président de séance son bulletin de vote.

M. BERDOU Raymond ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et immédiatement installé.

ELECTION DE 5 VICE-PRESIDENTS

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. BERDOU Raymond, élu Président, à l'élection des 5 vice présidents.

Messieurs BERNABE Jean-Pierre, CAMEL Louis, DAPOT Michel, LOUBET Léon et MOIROT Christian sont candidats aux postes de vice-présidents.

Premier tour de scrutin

Messieurs BERNABE Jean-Pierre, CAMEL Louis, DAPOT Michel, LOUBET Léon et MOIROT Christian ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamé vice-présidents et immédiatement installés.

ELECTION DU SECRETAIRE

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. BERDOU Raymond, élu Président, à l'élection de 1 secrétaire.

Madame DESCUNS Liliane est candidate au poste de secrétaire.

Premier tour de scrutin

Mme DESCUNS Liliane ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Secrétaire et immédiatement installée.

ELECTION DE 3 MEMBRES DU BUREAU

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. BERDOU Raymond, élu Président, à l'élection de 3 membres.

Messieurs BAZY Jean-Marc, COMMENGE Jean-Claude et SAINT-GERMAIN Pascal sont candidats aux postes de membres du bureau.

Premier tour de scrutin

Messieurs BAZY Jean-Marc, COMMENGE Jean-Claude, SAINT-GERMAIN Pascal ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Membres du bureau et immédiatement installés.

COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARIZE

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. BERDOU Raymond, élu Président, à la composition des commissions de la Communauté de Communes de l'Arize.

<u>COMMISSION</u>	<u>PRESIDENT</u>	<u>MEMBRES</u>
Appel d'offres	Raymond BERDOU	Jean-Marc POUECH Jean-Pierre BERNABE Pascal SAINT-GERMAIN Léon LOUBET Michel DAPOT Christian MOIROT
Aménagement Cadre de vie	Christian MOIROT	Ramon BORDALLO Alain GOLDSTEIN Rémi BERGE Jean VIGNAUX Louis CAMEL François FAGGIANELLI Patrice COMMENGE Didier REY
Culture Sports Loisirs Patrimoine	Michel DAPOT	Roger BERDOULAT Roger LACOSTE Patrice COMMENGE Rolande MARTINEZ Jean-Paul DEJEAN Laurent MILHORAT Jean-Pierre BERNABE Léon LOUBET
Finances	Jean-Pierre BERNABE Assisté de Jean-Claude COMMENGE	Christian MOIROT Léon LOUBET Michel DAPOT François FAGGIANELLI Jean-Marc BAZY Laurent MILHORAT Jean-Claude COMBARIEU
Enfance	Liliane DESCUNS	Jean-Paul VIGNAUX Jean-Marc BAZY Jean-Marc POUECH Michel DAPOT Laurent MILHORAT

Désignation des délégués au SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA RIVIERE ARIZE

Monsieur le Président fait part à l'assemblée qu'il convient de désigner les délégués de la Communauté de Communes qui seront appelés à siéger au sein du SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA RIVIERE ARIZE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents :

DESIGNE les personnes ci-dessous déléguées auprès du SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA RIVIERE ARIZE :

Délégués Titulaires :

BERDOU Raymond
TOULOUSE René
LOUBET Léon
COMMENGE Patrice

Délégués Suppléants

DAPOT Michel
STRUMIA Jean
GARCIA Raymond
DUMAS Serge

Désignation des délégués au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Arize Lèze

Monsieur le Président fait part à l'assemblée qu'il convient de désigner les délégués de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Arize-Lèze.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents :

DESIGNE les personnes ci-dessous déléguées au conseil d'administration de l'Office de Tourisme Arize-Lèze :

COMMENGE Patrice **LACOSTE Roger** **MOIROT Christian** **LOUBET Léon**

Désignation des délégués au Comité syndical du Syndicat Mixte ARIZE LEZE de Coopération Transfrontalière

Monsieur le Président fait part à l'assemblée qu'il convient de désigner les délégués de la Communauté de Communes au Comité syndical du Syndicat Mixte ARIZE LEZE de Coopération Transfrontalière.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents :

DESIGNE les personnes ci-dessous déléguées au Comité syndical du Syndicat Mixte ARIZE LEZE de Coopération Transfrontalière:

DELEGUES TITULAIRES

BERDOU Raymond
DAPOT Michel
LACOSTE Roger
BERNABE Jean-Pierre
MOIROT Christian
BORDALLO Ramon
COMMENGE Jean-Claude

DELEGUES SUPPLEANTS

POUECH Jean-Marc
BAZY Jean-Marc
COMMENGE Patrice
BERDOU André

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.